

LES EQUIPES DU PROJET

Université Libre de Bruxelles
<http://metices.ulb.ac.be>
Isabelle Carles: isabelle.carles@ulb.ac.be
Nouria Ouali: nouali@ulb.ac.be

University of Barcelona
www.ub.edu
Olga Jubany-Baucells: olga.jubany@ub.edu
Berta Güell: berta.guell@ub.edu
Roisin Davis: roisin.davis@ub.edu

Middlesex University
www.mdx.ac.uk
Eleonore Kofman: e.kofman@mdx.ac.uk
Erica Howard: e.howard@mdx.ac.uk
Helena Wray: h.wray@mdx.ac.uk
Elena Vachelli: e.vacchelli@mdx.ac.uk

Technical University of Berlin
www.ztg.tu-berlin.de
Czarina Wilpert: czarina.wilpert@tu-berlin.de
Christiane Howe: howe@ztg.tu-berlin.de
Milena Sunnus: sunnus@ztg.tu-berlin.de

Linné University
www.hik.se
Agneta Hedblom: agneta.hedblom@lnu.se

International Centre for Minority Studies
and Intercultural Relations
www.imir-bg.org
Maya Kosseva: mkosseva@yahoo.com
Maya Grekova: maya@sclg.uni-sofia.bg
Orlin Avramov: nlessin@yahoo.co.uk
Iva Kyurkchieva: ivaphilipova@yahoo.com

CONTACTS

Coordinatrices

Dr. Isabelle Carles
ULB-METICES
Institut de Sociologie
Avenue Jeanne 44, CP 124
B-1050 Bruxelles
Tel.: +32 2 650 37 63
icarles@ulb.ac.be

Dr. Olga Jubany-Baucells
GRECS / ESRU
C/. Montalegre, 6
08001 Barcelona, Spain
Tel.: +34 934037750
olga.jubany@ub.edu

Pour de plus amples informations sur les
publications :

<http://genderace.ulb.ac.be>



GENDERACE

L'usage des lois visant à lutter
contre les discriminations
raciales. Genre et citoyenneté
dans un contexte multicul-
turel.

Un projet de recherche du 7e
Programme Cadre de la Commission
Européenne
2008-2010

OBJECTIFS

Spécifiquement concentrés sur les discriminations basées sur le genre et l'origine ethnique, les objectifs du projet sont les suivants :

- Mieux comprendre l'impact du genre sur l'expérience de la discrimination raciale/ethnique;
- Améliorer les connaissances sur les effets combinés de la discrimination basée sur le genre et l'origine ethnique afin de dévoiler les formes spécifiques de discrimination vécues par les femmes;
- Approfondir l'impact du genre sur le traitement des plaintes;
- Mieux comprendre les motivations des plaignants lorsqu'ils ont recours au droit;
- Tester les théories-clefs relatives aux effets d'une approche basée sur un seul motif de discrimination sur le traitement de la discrimination multiple;
- Développer des outils pratiques afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des pratiques dans le traitement des discriminations multiples

METHODES

Le projet GENDERACE utilise une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives :

- 914 plaintes déposées dans les organismes nationaux d'égalité et auprès d'ONGs ont été analysées dans une perspective de genre afin de mieux comprendre le choix d'un motif particulier (origine ethnique ou genre) par les plaignant(e)s.
- 60 entretiens avec des juristes traitant les plaintes, des experts et des représentants d'ONGs anti-racistes et féministes ont été menés afin d'identifier les obstacles et les difficultés éventuels de traitement des discriminations multiples
- 120 entretiens semi-directifs avec des femmes et des hommes victimes de discrimination ont été menés dans une perspective de genre pour mieux comprendre leurs motivations et les événements qui les ont menés à déposer une plainte,
- 6 ateliers avec des experts ont été organisés pour présenter les résultats de la recherche et recueillir des recommandations politiques au niveau européen et national.

LE PROJET

GENDERACE, est un projet qui a débuté en février 2008 et qui s'achève en juillet 2010. Il réunit six pays membres de l'Union Européenne: l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Suède.

L'objectif de la recherche est d'évaluer l'effectivité des lois visant à lutter contre les discriminations raciales à partir du point de vue du sujet et dans une perspective de genre. L'hypothèse principale est que les femmes et les hommes font un usage différent du droit car ils développent des représentations différentes du système juridique et ont des expériences de la discrimination différentes. La seconde hypothèse est que l'expérience intersectionnelle de la discrimination basée sur le genre et l'origine ethnique n'est ni reconnue ni traitée adéquatement par les cadres institutionnels et légaux parce qu'ils sont organisés autour d'un seul motif de discrimination. La discrimination est alors vue comme unidimensionnelle et affectant toutes les personnes de la même manière, quel que soit leur sexe.

Le but du projet est de mieux comprendre le phénomène de la discrimination multiple (genre et origine ethnique). Il vise aussi à développer des recommandations afin de permettre aux administrations, aux ONGs et aux organismes d'égalité d'améliorer l'efficacité des politiques et des pratiques quand ils sont confrontés à des cas de discrimination multiple